



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Pôle emploi

Question écrite n° 58290

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi sur la sectorisation du Pôle emploi sur le centre de l'arrondissement du Raincy (Seine-Saint-Denis). Il semblerait qu'un projet de restructuration soit étudié et qui recouperait le secteur en de nouveaux regroupements de communes. Ainsi, le nouveau découpage serait le suivant : Clichy-sous-Bois serait rattaché au site de Livry-Gargan, Montfermeil serait rattaché au site du Raincy. Il s'avère que ce projet ne répond pas à l'attente des élus du secteur, notamment les maires de Clichy et de Montfermeil qui auraient souhaité obtenir une agence commune pour leurs deux villes regroupées d'ailleurs en une communauté d'agglomération. Malheureusement, la concertation avec les élus locaux concernés ne semble pas avoir été le point fort de cette réflexion. Il conviendrait donc de nouer une véritable concertation avec les élus locaux du secteur et les acteurs locaux de l'emploi, pour obtenir un consensus sur la localisation des agences. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58290

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 septembre 2009, page 8693

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)